



MILDT – NOMINATION

Rubrique : actualités - Date : jeudi 24 octobre 2002

L'AFP, la Croix et le Monde commentent « le changement de tête » à la MILDT après la nomination hier en conseil des ministres d'un nouveau président, le Dr Didier Jayle. (voir aussi revue de presse d'hier)

Pour l'AFP ce « changement de tête pourrait augurer d'un changement de cap ». En effet, selon l'agence, le nouveau président « pourrait revenir sur l'équivalence dans la dangerosité entre produits illicites et alcool proclamée par la précédente équipe ». Après avoir présenté, Didier Jayle, dermatologue et psychiatre, créateur en Ile de France du centre régional d'information et de prévention pour le sida (Crips) mais aussi , militant de la réduction des risques, « réputé libéral en politique », l'agence revient sur l'intervention télévisée du ministre de la santé pour souligner qu'il a fait état de « la capacité (de Didier Jayle) de donner un nouveau souffle dans l'action sur les toxicomanies » mais également de sa volonté de « recentrer la lutte contre la toxicomanie sur le plan médical ». Estimant que le ministre a « aussi donné quelques gages au lobby de l'alcool (&)en déplorant « la mode » à l'arrivée de Mme Maestracci (&)de mettre alcool, tabac et drogues illicites sur un même plan », l'agence rapporte les propos d'un « expert du dossier » pour qui « Il y a là un risque clair de retour en arrière » ce que cet expert « regrette d'autant plus » que « les Français ont tout à fait admis que l'alcool est une drogue, ce qui ne veut pas dire que l'usage modéré doit être proscrit ». D'après l'agence, les spécialistes de l'alcoologie n'ont pour leur part « pas attendu (&) pour réclamer que l'alcool reste « dans le champ des compétences de la MILDT au même titre que les autres substances psychoactives ».

Le Monde qui annonce qu'un « médecin spécialiste de la prévention mènera l'action gouvernementale contre la toxicomanie ». considère que depuis la fin du plan triennal en juin 2002 « la politique de la MILDT restait à définir » avec soit la « poursuite des orientations déterminées après le rapport Roques qui avait mis en parallèle drogue et alcool » soit un « revirement vers des positions plus sécuritaires ». Affirmant que « la seule décision rapide prise par le nouveau gouvernement a été de débarquer Nicole Maestracci » que certains, dans la majorité parlementaire , accusaient « d'avoir banalisé le cannabis » un reproche, jugé toutefois « infondé parmi les intervenants en toxicomanie », le journal assure qu'en fait « Matignon n'avait pas de véritable grief » contre Mme Maestracci « sinon le fait qu'elle est classée à gauche ». Le quotidien qui évoque des « discussions intenses » entre l'Elysée et Matignon afin de déterminer le « profil du candidat idéal » fait un tour d'horizon des différents candidats auditionnés, pour souligner que « c'est finalement le Dr Didier Jayle qui a été retenu ». Suit une biographie du nouveau président de la MILDT qui fût notamment à l'initiative de la fondation du Crips et de celle, de Nova Dona « premier centre de prise en charge des toxicomanes offrant un large accès aux produits de substitution », un profil, qui d'après Paul Benkimoun « suggère plutôt une continuité avec la politique suivie par la MILDT ces quatre dernières années ».

La Croix rapporte également la nomination de Didier Jayle « un médecin très engagé dans la lutte contre le sida » et dans « la réduction des risques chez les toxicomanes ». Le journal qui relate son parcours, estime que sa nomination à la MILDT « devrait en tout cas rassurer ceux qui s'inquiétaient d'une rupture radicale avec l'action menée par Nicole Maestracci ». Soulignant que l'action de N. Maestracci « saluée comme plutôt novatrice et courageuse par une bonne partie des intervenants en toxicomanie » a « aussi suscité des critiques » notamment parmi certains députés de l'actuelle majorité qui l'ont accusées d'avoir « banalisé le cannabis » et « Suvré pour obtenir sa dépénalisation » ce « dont elle s'est toujours défendue », le quotidien rappelle qu'en 1999 « elle s'était attirée les foudres de l'industrie de l'alcool en obtenant que l'alcool soit considéré comme une drogue » et que depuis, « les industriels ont multiplié les pressions(&) pour faire sortir l'alcool du champ des drogues ». Pierre Bienvault qui trouve que le gouvernement «

laisse planer une certaine incertitude sur la place qu'il entend réserver à l'alcool dans le dispositif », observe que plusieurs experts défendent la politique menée par la MILDT, notamment le Pr Philippe Batel, chef du service d'alcoologie à Beaujon, qui souligne l'importance des polyconsommations chez les consultants en alcoologie.